traiter, désespérant de le sauver, je m'adressai à Marie, santé des malades. Je promis une grand'messe d'actions de grâces, un pèlerinage au Cap et la publication dans les "Annales" du T. S. Rosaire. Le soir même du jour où nous fîmes cette promesse, il commença à prendre du mieux et ce mieux e'sest continué tous les jours; aujourd'hui il est complètement guéri. Mille remerciements à notre Mère du ciel. — Abonnée.

Saint-Théophile, 29 décembre. — Nous avons à redouter le fléau de la picote et des fièvres. Que Marie nous protège, en Elle notre espérance.

— Nous avons commencé à offrir la 4e dizaine du rosaire à votre intention. La Reine du Rosaire se laissera toucher par votre confiance, elle vous exaucera. Il faudra nous le dire bientôt.

St-Fabien, 5 janvier. — On recommande instamment aux prières qui se font dans le Sanctuaire: un bon chrétien, père de famille, dangereusement malade; une mère de famille que la maladie empêche de vaquer à ses occupations depuis trois ans.

Hancock, Mich., 3 janvier. — Je me recommande avec ma famille, aux prières qui se font au Sanctuaire du S. Rosaire, à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, et à celle de N.-D. de la Sainte-Espérance de Pontmain. — Mme J. C.

Trois-Rivières, 10 jan. — Sous ce pli une modeste offrande pour le sanctuaire, en actions de grâces pour trois faveurs obtenues après promesse d'insertion. Gloire et amour à N.-D du T. S. Rosaire. — Sr M. C., religieuse.

Chutes Shawinigan, jan. — Ayant obtenu une grâce, en promettant de m'abonner aux Annales du T. S. Rosaire, je vous prie bien de le publier. — Mme Alex. G.

 $\circ\iota\text{-Timoth\'ee}$ , 14 jan. — Une mère recommande sa famille qui lui donne des inquiétudes.

Fort Kent, Me. — J'étais malade, j'ai essayé tous les remèdes et rien ne me procurait du soulagement. Je me suis recommandée à N.-D. du T. S. Rosaire et j'ai été guérie. Merci à Notre-Dame. — Marie S.

Québec, 11 jan. — Je me recommande aux prières qui se font aux sanctuaires du Cap, du Sacré-Cœur de Montmartre, de N.-D. de l'Espérance de Pontmain. — Enf. de Marie.

Lévis, 12 janv. — J'ai eté bien malade, et j'ai promis de faire publier ma guérison que j'attribue à la protection de N.-D. du T. S. Rosaire et de la bonne sainte Anne. J'ai retardé à payer mon abonnement, mais j'espère que vous continuerez de nous envoyer les chères Annales, que nous aimons tous à lire et en particulier nos enfants. — Mme E. B.

Providence, R. I., janvier. — Je suis malade depuis trois ans. J'ai repassé tous les médecins et ils ne m'ont procuré aucun soulament. Je me recommande à la douce Reine du Rosaire, ainsi que mon bébé malade. — J. F.